

# La pratique du coaching collectif de l'équipe à l'organisation

## OBJECTIFS

*Acquérir les concepts, techniques et postures spécifiques pour pratiquer le coaching collectif, que ce soit d'une équipe ou d'une organisation, le proposer, le vendre et l'intégrer à son activité.*

## MÉTHODE DE TRAVAIL

Cette formation s'appuie sur l'expérience des intervenants. Illustrations par des exemples et témoignages - Études de cas - Mise en pratique de techniques. Réflexions et échanges à partir de questions des participants.

Mise en œuvre d'une approche de diagnostic, FOCUS LEADER\* afin d'aider les participants à expliciter les comportements professionnels qu'ils mobilisent en situation de leadership, à qualifier leur propre impact et à intégrer un référentiel dans ce domaine (\*conçu et développé par la société Racinal).

Les stagiaires devront **faire l'expérience du coaching collectif** pour valider leur formation, avec un temps de **supervision de pratiques** par les intervenants. **C'est en se lançant et en coachant que l'on apprend à coacher !**

Un Mémoire sur cette expérience sera réalisé et soutenu devant un jury.

*NB : la partie théorique de la certification à l'approche FOCUS LEADER sera acquise aux participants certifiés. L'intégration de l'approche à l'activité des participants nécessitera de satisfaire aux conditions d'obtention de la partie pratique de la certification.*

## PUBLIC CONCERNÉ

Coachs ayant suivi une formation d'au moins 12 jours au coaching et obtenu une certification ou pouvant justifier d'une expérience significative du coaching. Un ou des projets de coaching d'équipe ou d'organisation en cours ou en prévision qui seront à réaliser pendant la période de formation.

## CONTENU

### LE PROCESS DE L'ACCOMPAGNEMENT

#### Structure et déroulement d'un programme de coaching collectif :

- Analyse de la demande, du besoin et des contre-indications, l'importance du diagnostic préalable de situation pour ces types de coaching (dimension audit),
- La contractualisation, les spécificités des phases préliminaires ; la diversité des membres de(s) l'équipe(s) et la complémentarité des coachs nécessaires,
- La relation avec les équipes de coaching interne éventuelles. Enjeux et postures,
- La relation avec les membres de l'équipe et son responsable, la relation tripartite spécifique et multiple,
- Les différentes formes de coaching collectif, d'accompagnement des transformations sur l'humain et le fonctionnement : coaching d'équipe, team building et coaching d'organisation,
- Le coaching stratégique et la Vision partagée (y compris au niveau des valeurs collectives),
- L'accompagnement des processus d'apprentissage et de "supervision" collectifs (notamment l'entreprise apprenante) ainsi que les processus de changement collectif,
- Les multi-approches : de l'organisation développement aux constellations systémiques en passant par la sociodynamie et les démarches apprécatives. Le coaching-mix,
- L'évaluation des résultats,
- Savoir clôturer un coaching d'équipe et d'organisation.

### LA POSTURE DU COACH DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE ORGANISATION

- Supervision de pratiques - Travail personnel,
- Éthique et déontologie. Les frontières et les conflits de postures.

### LES SPÉCIFICITÉS DU COACHING D'ÉQUIPE ET D'ORGANISATION

- Dynamique de groupe et intelligence collective,
- Technique d'ouverture et de créativité, par exemple par le photolangage et le mind-mapping,
- La stratégie de réussite collective, les prérequis à la qualité de fonctionnement, la place de la confrontation,
- Les processus de co-construction, coopération et cohésion,
- Accompagnement au changement (changement de type I et de type II) ; les différents modèles des processus de transition ; la théorie des acteurs et alliés,
- Animation et développement de la performance de l'équipe (réunions déléguées, régulation du stress, potentiels, enjeux/ situations confrontantes, gestion des conflits...),
- Différence entre management et supervision,
- Autorité et pouvoir,
- Déterminer les bases de fonctionnement de l'équipe, les suivre et les évaluer,
- La clarification d'une vision à la formalisation d'un projet collectif et sa mise en œuvre,
- La question de l'énergie collective et l'envie. Comment les nourrir et les alimenter ?
- Les relectures de pratiques, échanges de pratiques, co-développement et annexes ; les réseaux et plateformes collaboratives.

## MODALITÉS PRATIQUES

15 journées, vendredi et samedi, de 9 h 30 à 17 h, réparties de la façon suivante :

**Vendredi 10 janvier 2020, Samedi 11 janvier 2020, Vendredi 24 janvier 2020, Samedi 25 janvier 2020**

**Vendredi 14 février 2020, Samedi 15 février 2020**

**Vendredi 20 mars 2020, Samedi 21 mars 2020**

**Vendredi 10 avril 2020, Samedi 11 avril 2020**

**Vendredi 15 mai 2020, Samedi 16 mai 2020**

**Vendredi 11 septembre 2020, Samedi 12 septembre 2020**

**Vendredi 9 octobre 2020**

La pratique du coaching collectif  
Une soutenance devant un jury en novembre 2020  
Promotions de 8 à 12 personnes, maximum

Un "travail sur soi" personnel constitue une condition à l'exercice du métier de coach.

## INTERVENANTS

### **Roland de SAINT ÉTIENNE – Coordinateur pédagogique**

*Psychologue diplômé de l'École de Psychologues Praticiens en psychopathologie clinique et en marketing et communication.*

*Consultant et coach intervenant en entreprise dans l'accompagnement du changement. Professeur à l'École de Psychologues Praticiens.*

*Membre Titulaire de la SFCoach® et superviseur.*

### **Élisabeth MONTAUZÉ**

*Psychologue diplômée de l'École de Psychologues Praticiens en psychopathologie, coach du CNAM*

*Consultante en accompagnement professionnel de cadres et enseignante en Université.*

### **Pascal POUGET**

*Psychologue diplômé de l'École de Psychologues Praticiens en psychopathologie.*

*Membre Titulaire et membre du Comité d'Accréditation de la SFCoach® et superviseur.*

*Ancien DRH, il accompagne les organisations dans leur transformation.*

### **Frédéric SOS**

*Psychologue diplômé de l'École de Psychologues Praticiens (spécialisation psychologie des organisations).*

*Fondateur de la Société Racinal, spécialiste de l'accompagnement de dirigeants et d'équipes dirigeantes.*

*Consultant, coach et superviseur.*

*Professeur à l'École de Psychologues Praticiens.*

### **Cyrille THIEULLET**

*Ingénieur. Coach certifié de Psycho-Prat' Recherche et Formation Continue.*

*Expert en accompagnement de transformation.*

*Coach Interne en entreprise.*

## TARIFS

5 090 € TTC pour les particuliers, paiement échelonné possible, nous contacter.  
5 835 € TTC pour les organismes, institutions et entreprises.

Pour toutes informations et adresser votre dossier de candidature :

### **Psycho-Prat' Recherche et Formation continue**

23 rue du Montparnasse 75006 Paris

Tel : 01 53 63 81 55

Courriel : formation@psycho-prat.fr

Retrouver les informations sur la formation : [www.coachpsychoprat.org](http://www.coachpsychoprat.org)

### **DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER IMPÉRATIVEMENT accompagné des pièces suivantes :**

- Votre projet professionnel concernant le coaching d'équipe et d'organisation, ainsi que vos objectifs par rapport à cette formation rédigés en quelques lignes sur papier à votre nom.

- Un curriculum vitae avec votre photo et vos coordonnées complètes (adresse, téléphone et courriel), détaillant notamment votre parcours professionnel, les diplômes obtenus et les formations effectuées.

- la copie de votre certification à une formation au coaching ou tous documents démontrant votre expérience du coaching.

- Le bulletin d'inscription dûment rempli.

Bulletin à retourner : Psycho-Prat' formation continue  
 23 rue du Montparnasse 75006 PARIS - Tél. 01 53 63 81 55 - e-mail : formation@psycho-prat.fr

M.       Mme       Mlle

Nom .....

Prénom .....

Fonction.....

**Établissement et adresse professionnelle :** .....

.....

.....

Tél. : ..... E-mail : .....

**Adresse personnelle :** .....

.....

.....

Tél. : ..... E-mail : .....

### INSCRIPTION AUX FORMATIONS SUIVANTES

TITRES	DATES

1 - **Prise en charge individuelle :**                      Oui                      Non

*Inscription prise en compte après envoi d'un acompte de 100 € minimum par formation (dont 50 € de frais non remboursables)*

Ci-joint chèque de :

2 - **Prise en charge par l'établissement :**                      Oui                      Non

*Établissement assujetti à la Taxe d'apprentissage :*      Oui                      Non

*Une convention sera adressée pour la prise en charge au titre de la formation continue*

Nom et adresse de l'établissement :

le

Signature

